RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00338
Numéro SIREN : 652 014 051
Nom ou dénomination : CARREFOUR

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2020 sous le numéro de dépôt 7842

Greffe du tribunal de commerce d'Evry

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 29/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/7842

Déposant :

Nom/dénomination : CARREFOUR

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 652 014 051

N° gestion : 2019 B 00338

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

7

ES ANNUELS DE CARREFOUR SA
AU 31 DÉCEMBRE 2019

	314	7.4	Notes annexes aux états financiers	317
	315	7.5	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	335
e trésorerie	316			

Copie certifiée conforme
par Edouard de Chavagnac
Directeur juridique Groupe

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

de résultat

	Notes explicatives	2019	2018
sions et transferts de charges		22	31
		122	114
		144	144
s		(149)	(149)
sociales		(10)	(4)
dépréciations et provisions		(14)	(23)
d'exploitation		(4)	(2)
		(177)	(178)
		(33)	(34)
		323	1 911
similés		2	37
visions		91	13
		416	1 961
ovisions		(202)	(362)
imilées		(152)	(180)
		(354)	(543)
	8	62	1 419
		29	1 385
visions		76	8
épréciations et provisions		(4)	(93)
tionnels		(16)	(1)
		56	(87)
ts de l'expansion		-	-
	9	181	186
		266	1 485

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

	Notes explicatives	31/12/2019 Brut	Amortissements et dépréciations	Net	31/12/2018 Net
	4.2	19	(14)	5	6
	4.2	2	(2)	–	–
	4.1	37 292	(7 411)	29 881	29 843
		37 313	(7 427)	29 886	29 849
	10.1	848	(222)	626	1 036
ères					
	5.2	235	(92)	143	153
		1 083	(314)	769	1 188
	10.1	84	–	84	84
		38 480	(7 741)	30 739	31 121

	Notes explicatives	31/12/2019	31/12/2018
	7.1	2 018	1 973
	7.2	17 082	16 856
	7.3	197	189
	7.3	378	378
	7.3	39	39
	7.3	2 024	925
	7.3	266	1 485
		–	–
	7.3	22 004	21 844
rges	*6*	299	449
	5.1	6 638	7 460
s rattachés	*10.2*	19	17
	10.2	46	63
		65	80
	10.2	1 731	1 277
	10.2	2	10
		1 733	1 287
		30 739	31 121

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

x de flux de trésorerie

	2019	2018
	266	1 485
	1	2
t dépréciations	30	404
	–	–
tions	297	1 890
dettes	(68)	(166)
es opérations d'exploitation	229	1 725
ation	(195)	(10)
orelles et corporelles	–	1
ns	5	5
ations d'investissement [1]	–	81
es opérations d'investissement	(190)	78
	(106)	(152)
	(822)	1 178
intragroupe	891	(2 870)
es opérations de financement	(37)	(1 844)
	2	(42)
cice [2]	–	42
ce [2]	2	–
u bilan	2	(42)

es (inscrites au bilan en valeurs mobilières de placement et détaillées dans la note 5.3).

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

nnexes aux états financiers

1	DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ	318
2	ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS	318
3	PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX	319
4	ACTIF IMMOBILISÉ	320
5	FINANCEMENT ET COUVERTURES DE RISQUES	322
6	PROVISIONS & DÉPRÉCIATIONS	325
7	CAPITAUX PROPRES	328
8	RÉSULTAT FINANCIER	329
9	IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	330
10	AUTRES INFORMATIONS	331
11	ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE	333
12	FILIALES ET PARTICIPATIONS	333

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

TION DE LA SOCIÉTÉ

e du groupe Carrefour.

holding *via* des participations avoir le contrôle direct ou indirect

égime d'intégration fiscale, qui nt que tête de l'intégration fiscale es.

Elle met également en œuvre la politique de financement externe du Groupe auprès des marchés bancaires et de capitaux afin de maintenir un certain niveau de liquidité pour faire face à ses engagements et à ses besoins d'investissement.

NTS SIGNIFICATIFS

nboursement sur les gataires en mai 2019

2019 (règlement en date du obligation senior de 500 millions i 2027). Cette nouvelle obligation

refour a également procédé au nt obligataire, d'un montant rité de 6 ans et d'un coupon de

ent au groupe Carrefour de ng terme en euro, de conserver yenne stable (3,5 ans à fin décembre 2018) et de poursuivre ère.

s financements

four a amendé et étendu deux ant total de 3,9 milliards d'euros e Responsabilité Sociétale des sant ainsi la première opération sante RSE dans le secteur de la

dite « Club deal ») a été finalisée ques pour un montant total de

diquée ») a été négociée auprès s pour un montant total de

Ces deux facilités arriveront à échéance en juin 2024, et chacune d'entre elles pourra être prolongée deux fois d'un an à la demande de Carrefour. Ces deux opérations s'inscrivent dans la stratégie de sécurisation des financements à long terme de Carrefour, étendant la maturité moyenne de ces facilités de 3,1 années à 4,5 années.

2.3 Offre de rachat d'obligations

Carrefour a annoncé le 22 novembre 2019 le résultat de son offre de rachat d'obligations lancée le 14 novembre 2019.

Cette offre de rachat portait sur les souches obligataires suivantes :

- 1 milliard d'euros d'obligations assorties d'un coupon de 4,00 % et arrivant à échéance le 9 avril 2020 (ISIN XS0499243300) (les « Obligations 2020 ») ;
- 1 milliard d'euros d'obligations assorties d'un coupon de 3,875 % et arrivant à échéance le 25 avril 2021 (ISIN XS0529414319) (les « Obligations 2021 »).

À l'expiration de l'offre de rachat, un montant nominal cumulé de 327 millions d'euros d'obligations a été apporté à Carrefour et accepté, dont 198 millions d'euros d'Obligations 2020 et 129 millions d'euros d'Obligations 2021. Le règlement de l'offre de rachat a été réalisé le 26 novembre 2019.

À l'issue de cette opération, le montant nominal restant en circulation s'élève à 802 millions d'euros pour les Obligations 2020 et 871 millions d'euros pour les Obligations 2021.

Cette opération a été réalisée avec succès et s'inscrit dans le cadre d'une gestion dynamique de la part de Carrefour, visant à optimiser ses coûts de financement et sa structure de bilan.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

ES COMPTABLES GÉNÉRAUX

aration

t été élaborés et présentés
s et méthodes définis par le
ologué par l'arrêté du 8 septembre
des règlements l'ayant modifié par

our SA sont présentés en millions
illion le plus proche. Des écarts
itre entre différents états.

our établir ces comptes est celle

t de présentation n'ont pas été
ce précédent.

nanciers de Carrefour nécessite
et de faire des hypothèses
sur la valeur comptable de certains

éléments d'actifs et de passifs et de produits et de charges. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est donc possible que les montants qui figureront dans les futurs états financiers soient différents des valeurs actuellement estimées.

3.2 Conversion des éléments en devise étrangère

Les charges et produits en devise étrangère sont enregistrés au cours de change en vigueur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de change de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est, le cas échéant, portée au bilan en « Comptes de régularisation ». En cas de perte de change latente à la clôture, une provision est enregistrée à hauteur du risque non couvert.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

MOBILISÉ

ns financières

nptable et valorisation

s sont constituées des titres de de fusions affectés, des créances lisations financières.

participation sont enregistrées au

remière application du règlement sion essentiellement issus de la 2000, ont été affectés aux titres ance, Norfin Holder, Caparbel, parlo sur la base des plus-values 2016.

objet de tests de dépréciation mis fin de vérifier que leurs valeurs héant intégrant la valeur nette affectés) n'excèdent pas leurs

La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères dont les principaux sont :

- la valeur des capitaux propres ;
- la projection des flux de trésorerie futurs ;
- la valorisation de l'actif net réévalué estimé sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation ou sur la base de données observables lorsqu'il en existe (multiples de chiffre d'affaires et/ou d'agrégats du compte de résultat de transactions récentes, offres reçues de repreneurs, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes, ajustée, le cas échéant, de la dette nette de l'entité testée.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable (celle-ci intégrant, le cas échéant, la valeur nette comptable des malis de fusion affectés).

Les dépréciations sont comptabilisées en résultat financier, y compris les reprises de dépréciations réalisées dans le cadre d'une cession de participation. Les résultats de cession de titres de participation sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

tion sur l'exercice

	Titres de participation	Malis affectés aux titres de participation	Autres immobilisations financières	Total Immobilisations financières 31/12/2019	Total Immobilisations financières 31/12/2018
vier	25 687	11 407	5	37 099	37 094
sitions (1)	195	-	-	195	10
	(2)	-	-	(2)	(5)
cembre (A)	25 880	11 407	5	37 292	37 099
	(2 245)	(5 010)	0	(7 255)	(7 023)
	(171)	-	-	(171)	(235)
	15	-	-	15	3
re 2019 (B)	(2 401)	(5 010)	-	(7 411)	(7 255)
TES	23 479	6 397	5	29 881	29 844

l'exercice 2019 se décomposent essentiellement comme suit :
été Carrefour Italia ;
té Carrefour Asia ;
de capital de la société Adialea à hauteur de 6 millions d'euros ;
é Market Pay.
2019 comprennent principalement la liquidation de la société Hyperdema.
rticipation comptabilisés sur l'exercice 2019 concernent essentiellement les sociétés suivantes :
illions d'euros ;
de 49 millions d'euros ;
n à hauteur de 37 millions d'euros ;
d'euros.

s et malis affectés est présenté en note 12.

Copie certifiée conforme
MG / 25/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

ce SAS

ur nette comptable des titres de nce SAS incluant le mali de fusion s d'euros, comme au 31 décembre

bre 2019 et au 31 décembre 2018 de participation Carrefour France sité de constater dans les comptes ou une reprise de la dépréciation constatée au cours de l'exercice

ée par actualisation de flux de ode qui n'excède en général pas e valeur terminale calculée à partir s de la dernière année au taux de nfini et l'utilisation d'un taux pays. Les flux de trésorerie futurs ciation ont été estimés à partir des par la Direction Générale du pays érale du Groupe.

financières qui sous-tendent erie futurs de Carrefour France SAS ès impôt de 5,6 % (5,9 % en 2018), erpétuelle de 1,7 % (1,6 % en 2018).

4.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de logiciels évalués à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie économique prévue du bien :

- logiciels : 3 à 8 ans ;
- matériels informatiques : 3 ans ;
- agencements et aménagements des constructions : 8 ans ;
- autres : 3 à 10 ans.

Les actifs corporels et incorporels dont les perspectives de rentabilité future ne permettent plus de recouvrer leur valeur nette comptable font l'objet d'une dépréciation. Celle-ci est déterminée par comparaison de la valeur nette comptable de l'actif avec le montant le plus élevé entre la valeur d'usage et la valeur vénale.

Les mouvements sur les immobilisations corporelles et incorporelles au cours de l'exercice 2019 sont les suivants :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
nvier	19	2	21	22
	–	–	–	–
	–	–	–	(1)
écembre (A)	19	2	21	21
ns au 1er janvier	(13)	(2)	(15)	(13)
de l'exercice	(1)	–	(1)	(2)
	–	–	–	
ns au 31 décembre (B)	(14)	(2)	(16)	(15)
TTES (A)-(B)	5	–	5	6

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

MENT ET COUVERTURES DE RISQUES

ères

les dettes financières se décomposent comme suit :

	31/12/2019				
	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	31/12/2018
	802	4 761	1 000	6 563	7 373
	75	–	–	75	87
	877	4 761	1 000	6 638	7 460

variations des emprunts obligataires sont détaillées ci-dessous :

			Variation du nominal			
	Échéance	31/12/2018	Émissions	Rembour-sements	Effet de change	31/12/2019
EUR,	2019	1 000	–	(1 000) [1]	–	–
EUR,	2020	1 000	–	(198) [2]	–	802
EUR,	2021	1 000	–	(129) [2]	–	871
EUR,	2022	1 000	–	–	–	1 000
non dilutif	2023	437	–	–	8	445
EUR,	2024	750	–	–	–	750
EUR,	2025	750	–	–	–	750
non dilutif ,	2024	437	–	–	8	445
EUR,	2023	500	–	–	–	500
	2026	500	–	–	–	500
UR,	2027	–	500 [3]	–	–	500
		7 373	500	(1 327)	17	6 563

ement procédé au remboursement d'un emprunt obligataire d'un montant d'un milliard d'euros, d'une maturité
e de 1,75 %.
a réalisé une opération de rachat partiel d'obligations sur les souches 4,00 % d'avril 2020 et 3,875 % d'avril 2021.
cumulé de 327 millions d'euros d'obligations dont 198 millions d'euros (soit un rachat de 20 %) sur la souche
un rachat de 13 %) sur la souche 2021. Le règlement de l'offre de rachat a été réalisé le 26 novembre 2019.
e du 15 mai 2019), Carrefour a réalisé une émission obligataire de 500 millions d'euros, d'une maturité de 8 ans
coupon fixe de 1 %.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

et valeurs mobilières de placement

oilières de placement sont constituées de :

			31/12/2019	31/12/2018
	Brut	Dépréciation	Net	Net
	–			–
	233	(92)	141	153
	2		2	–
MOBILIÈRES DE PLACEMENT	235	(92)	143	153

être attribuées aux employés et affectées à des plans d'options d'achat d'actions et des attributions gratuites
ons sont enregistrées à leur coût d'acquisition ; elles ne sont pas dépréciées en fonction de leur valeur vénale en
bution aux salariés et de la provision constatée au passif dans les conditions décrites dans les principes comptables
dans la note 6.1.
pour être attribuées aux employés ou pour la régulation du cours de Bourse ; ces actions sont dépréciées
périeure au dernier cours de Bourse.

te comprend notamment 9 457 539 actions Carrefour disponibles pour être attribuées aux salariés de
une valeur brute de 233 millions d'euros.

u de variation suivant, il n'y a pas eu de mouvement du nombre d'actions auto-détenues au cours de

	Nombre d'actions	Valeur Brute des VMP	Dépréciation des VMP	Valeur nette des VMP	Provision sur plan d'actions gratuites
3	9 457 539	233	(81)	152	(20)
de la couverture de plans	–	–	–	–	–
affectées à des plans	–	–	–	–	–
tions gratuites affectées à	–	–	–	–	20
ux actions gratuites és	–	–	–	–	–
on encore affectées	–	–	(11)	(11)	–
E 2019	9 457 539	233	(92)	141	–

ons affectées au 31 décembre 2018 au plan d'actions gratuites de 2016, qui a été finalement livré en juillet 2019
es et non par affectation (Cf. note 6.2).
tenues sont valorisées au dernier cours de cotation connu, soit 14,95 euros par action au 31 décembre 2019.
41 millions d'euros.

uidité

t

oupe dispose de deux lignes de auprès d'un pool de banques de l de 3,9 milliards d'euros.

dé ses deux facilités de crédit en y Responsabilité Sociétale des alisant ainsi la première opération osante RSE dans le secteur de la

Ces deux facilités arriveront à échéance en juin 2024, et chacune d'entre elles pourra être prolongée deux fois d'un an à la demande de Carrefour. La politique du Groupe est de maintenir ces facilités disponibles et non tirées, afin de sécuriser l'utilisation du programme de billets de trésorerie.

Les crédits syndiqués sont assortis des clauses usuelles pour ce type de contrats, à savoir maintien de son rang de crédit (*pari passu*), limitation des sûretés accordées aux autres créanciers (*negative pledge*), changement de contrôle, limitation de cession substantielle d'actifs et défaut croisé. La marge du taux d'intérêt pourrait évoluer en cas de baisse ou de hausse de la notation à long terme (*pricing grid*).

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

financement

té de 12 milliards d'euros avec le
Notes (EMTN), afin de maintenir
ligataire en émettant de manière
les marchés Euro, en vue de
taire équilibré.

d'un programme de billets de
de France coté à Paris avec une
ls d'euros.

es risques

risque par lequel la variation des
de générer une augmentation du
oupe.

st assurée par la Direction de la
nts du Groupe. Mise à jour
e couverture et ses modalités
ter l'exposition au risque de taux
ment.

nise principalement à taux fixe,
e une hausse des taux. Carrefour
nstruments financiers destinés à
au risque de variation des taux

u moyen d'instruments financiers
ties bancaires de premier rang. Il
et d'options de taux d'intérêt

valorisation sont présentés en

5.4.2 Risques de change

Le risque de change est le risque par lequel une évolution défavorable des cours de change pourrait détériorer un flux de trésorerie libellé en devise étrangère.

De par son activité de holding, la société Carrefour peut être exposée au risque de change, sur des transactions particulières (augmentation de capital ou versement de dividendes) avec certaines de ses filiales étrangères dont la devise locale est autre que l'euro. Le risque sur ces opérations peut dans certains cas être couvert par des achats à terme de devises.

Le 7 juin 2017, Carrefour a réalisé auprès d'investisseurs institutionnels une émission d'obligations convertibles remboursables en numéraire d'un montant nominal de 500 millions de dollars américains et d'une maturité de 6 ans (échéance juin 2023). Un swap de change en euros de 500 millions de dollars américains a été mis en place en 2017 dès que cette souscription a eu lieu et est adossé à cette opération en termes de maturité.

Le 22 mars 2018, Carrefour a réalisé également une émission d'obligations convertibles remboursables en numéraire d'un montant nominal de 500 millions de dollars américains et d'une maturité de 6 ans (échéance mars 2024). De la même manière qu'en 2017, deux swaps de change en euros de 250 millions de dollars américains ont été mis en place et adossés en termes de maturité.

L'ensemble de ces opérations, qui ont été swappées en euros, procure ainsi à la Société l'équivalent d'un financement obligataire classique en euros.

5.4.3 Risques sur actions

Carrefour a pour politique de ne pas détenir de positions actions (sur les siennes propres ou des tierces) sauf circonstances ou besoins particuliers.

Occasionnellement, la Société achète sur le marché ses propres actions ou des options d'achat sur ses propres actions. Les actions sont principalement utilisées pour les besoins des programmes d'attribution d'options sur actions et d'actions gratuites.

Par ailleurs, le risque sur actions découlant des options de conversions incorporées dans les dettes obligataires convertibles émises par le Groupe en juin 2017 et mars 2018 est totalement couvert par des options symétriques achetées auprès de banques.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

ONS & DÉPRÉCIATIONS

l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable équivalente fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

	31/12/2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		31/12/2019	Notes
			Utilisées	Non utilisées		
s	20	-	-	(20)	-	*(6.1)*
	73	4	-	(32)	45	*(6.2)*
	133	16	-	(55)	94	*(8)*
	223	20	(10)	(72)	161	
ges	449	40	(10)	(179)	300	
	7 255	171	-	(15)	7 411	*(4.1)*
	221	-	-	-	221	
	81	11	-	-	92	*(5.2)*
	7 557	182	-	(15)	7 724	
ÉPRÉCIATIONS	8 006	222	(10)	(194)	8 024	

plans d'actions

pe Carrefour reçoivent une
e capitaux propres.

forme de plans d'attribution
d'options d'achat d'actions.

on d'actions nouvelles

tabilisée au titre de ces plans
de l'article 624-6 du PCG.

d'options d'achat d'actions
ntes

ions gratuites et options d'achat
la comptabilisation d'une charge
ent qu'à la date de livraison des
es options d'achat d'actions.

rtie de ressources est probable,
d'administration de procéder à
t, une provision pour risques et

la décision d'attribution d'actions
ons, dès lors que l'obligation de
x employés génère, de manière
e de ressources sans contrepartie

ons gratuites est explicitement
ttributaire reste au service de
de future déterminée (« période
de la provision est reconnu
quisition.

d'administration avait décidé de
omité des rémunérations et sur le
n de l'Assemblée Générale des
à l'attribution gratuite d'actions
r de 950 collaborateurs du Groupe
mbre maximal de 1 950 000 actions
nt l'acquisition était soumise à une
rs conditions de performance.

L'acquisition définitive de ces actions ne pouvait avoir lieu qu'au terme d'une période d'acquisition de 3 ans (à compter de la date du Conseil d'administration ayant décidé la mise en place du plan). Le nombre d'actions définitivement acquises dépendait de la réalisation de trois conditions de performance :

- deux conditions liées à la performance économique (la progression de l'EBITDA, pour 35 %, et la croissance organique du chiffre d'affaires, pour 35 %) ;
- une condition liée à la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (pour 30 %).

Plan 2019

Le 27 février 2019, le Conseil d'administration a décidé de procéder, sur proposition du Comité des rémunérations et sur le fondement de la 14e résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires du 17 mai 2016, à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre. Ce plan porte sur un nombre maximal hors mandataire social de 3 366 200 actions (soit 0,43 % du capital social), dont l'acquisition est soumise à une condition de présence et à plusieurs conditions de performance.

L'acquisition définitive de ces actions ne pourra avoir lieu qu'au terme d'une période d'acquisition de 3 ans (à compter de la date du Conseil d'administration ayant décidé la mise en place du plan). Le nombre d'actions définitivement acquises dépendra de la réalisation de quatre conditions de performance :

- deux conditions liées à la performance économique (la progression du résultat opérationnel courant pour 25 %, et la croissance du « Free Cash Flow » pour 25 %) ;
- une condition liée à un critère de performance externe (TSR) comparant la performance boursière de Carrefour par rapport à un panel de sociétés dans le secteur de la distribution (pour 25 %) ;
- une condition liée à la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (pour 25 %).

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

de ces deux plans d'attribution d'actions de performance sont rappelées dans le tableau ci-après.

	Plan 2016	Plan 2019
	17 mai 2016	17 mai 2016
	15 septembre 2016	27 février 2019
	28 juillet 2019	28 février 2022
es à la date d'attribution	1 944 850	3 615 346
te d'attribution	950	640
ros) (3)	20,18	14,33

ciaires (date à laquelle les bénéficiaires ont eu connaissance des caractéristiques et conditions des plans).
ées est soumise à la fois à une condition de présence et à des conditions de performance.
date d'attribution (cours de référence), ajusté des dividendes attendus pendant la période d'acquisition des droits.

cours de l'exercice 2019 sur ces deux plans d'attribution d'actions gratuites sont les suivants :

	2019	2018
nce attribuées au 1er janvier	1 516 550	1 739 450
	3 615 346	-
sur l'exercice	(916 098)	(12 000)
	(983 152)	(210 900)
ORMANCE ATTRIBUÉES AU 31 DÉCEMBRE	3 232 646	1 516 550

sur le plan 2016 et 382 700 actions annulées sur le plan 2019.

engagements

e retraite, qui correspondent aux ite et aux prestations servies au lémentaire, sont évalués selon la édit projetées. Les principales s pour évaluer les engagements

mandation de l'ANC n° 2013-02 on et de comptabilisation des tages similaires.

La provision au 31 décembre 2019 correspond à la totalité de la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite (y compris écarts actuariels et coût des services passés) nette des actifs de couverture du régime.

6.2.1 Indemnités de fin de carrière

En application de la législation et des conventions collectives en vigueur, la Société verse à chaque salarié une indemnité lors de son départ en retraite. La totalité des droits acquis par les personnes concernées est prise en charge sur l'exercice.

Les paramètres de calcul de la provision pour engagement de retraite sont les suivants :

	31/12/2019	31/12/2018
s	2,84 %	2,84 %
	35 %	35 %
	0,75 %	1,60 %
	TV TD 2014-2016	TV TD 2013-2015
nneté :	Avant 55 ans, moyenne du *turn over* réel des années 2017, 2018 et 2019 des services centraux, au-delà d'un âge de 55 ans, le *turn over* est égal à zéro	Avant 55 ans, moyenne du *turn over* réel des années 2016, 2017 et 2018 des services centraux, au-delà d'un âge de 55 ans, le *turn over* est égal à zéro
	6,17 %	*6,89 %*
	2,75 %	*7,72 %*
	3,32 %	*4,87 %*
	4,25 %	*4,19 %*
	2,64 %	*4,34 %*
	3,29 %	*4,97 %*

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

nite supplémentaire

n 2009 un régime de retraite éfinies, qui a été modifié en 2015, sont :

inimum de 3 ans d'ancienneté part à la retraite, percevoir une ieure à 18 fois le plafond annuel

enue est celle acquise au sein du en compte la présence au sein du e de contrats de travail non ion d'ancienneté n'est prévue ;

la rémunération de référence par erve du respect des conditions de ur chaque année. Aucune rente himum d'années n'a pas été validé formance ;

- rémunération de référence : la rémunération de référence est calculée sur la moyenne des 3 dernières rémunérations annuelles (salaire de base + rémunération variable annuelle), perçues au cours des trois années civiles précédant l'année de cessation d'activité. Cette moyenne est plafonnée à 60 PASS ;
- rente annuelle : 25 % de la rémunération de référence et la différence entre 45 % de la rémunération de référence et le montant annuel des retraites de base, complémentaire et supplémentaire ;
- réversion : en cas de décès, une rente de réversion au conjoint survivant est prévue à hauteur de 50 % de la rente de retraite du bénéficiaire.

En application de l'ordonnance du 3 juillet 2019 (transposition de la directive européenne dite « portabilité retraite »), les régimes de retraite à prestations définies ne peuvent plus permettre l'acquisition de nouveaux droits conditionnels postérieurement au 1er janvier 2020. Ce dispositif sera donc amené à évoluer sur décision du Conseil d'administration de Carrefour SA.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

X PROPRES

de 807 265 504 actions ordinaires
0 euros au 31 décembre 2019. Il
ctions au 31 décembre 2018.
rrespond aux actions nouvelles
ement du dividende en action et
actions 2016 qui s'est achevé en

7.2 Primes d'émission et de fusion

Les primes d'émission représentent la différence entre la valeur nominale des titres émis et le montant, net de frais, des apports reçus en numéraire ou en nature par Carrefour SA lors de l'émission.

À la suite de l'augmentation de capital du 11 juillet 2019 pour les besoins du paiement du dividende en action, une prime d'émission de 210 millions d'euros a été dégagée (cf. note 7.4 ci-dessous). Elle s'est élevée à 16 millions d'euros pour l'augmentation de capital du 29 juillet 2019 pour les besoins du paiement des actions de performance lié au plan 2016 (cf. note 6.1).

apitaux propres

	Capital	Primes d'émission et de fusions	Autres réserves, report à nouveau	Résultat	Total des capitaux propres
re 2018	1 973	16 856	1 530	1 485	21 844
	43	210	1 126	(1 485)	(106)
	2	16	(19)	-	-
	-	-	-	266	266
CEMBRE 2019	2 018	17 082	2 638	266	22 004

onnaires de Carrefour, réunie le
nde relatif à l'exercice 2018 à
e option de paiement de ce

ctions nouvelles a été fixé à
% de la moyenne des premiers
menté d'Euronext Paris lors des
cédant le jour de l'Assemblée
net du dividende de 0,46 euro
d'euro supérieur.
riode d'option s'est clôturée le
ayant choisi le paiement du
t 70,44 % du capital.

96 567 actions nouvelles émises
du dividende en action, suite à
cial et des primes d'émission de
e 253 millions d'euros ;
global en numéraire aux
l'option du paiement en actions

actions en autodétention, soit
sé en report à nouveau lors du
éraire.

7.4 Valeur des réserves affectées à la contrepartie des actions auto-détenues

Au 31 décembre 2019, comme au 31 décembre 2018, le Groupe contrôle 9 457 539 de ses propres actions.

Les actions propres comprennent les actions affectées à la couverture des plans d'attribution gratuite d'actions. Tous les droits relatifs à ces actions sont suspendus jusqu'à ce que ces actions soient remises en circulation.

La valeur nette comptable des actions Carrefour auto-détenues au 31 décembre 2019 s'élève à 141 millions d'euros (cf. note 5.2). Elle était de 152 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

T FINANCIER

ose :

	2019	2018
	323	1 911
	(150)	(160)
provisions des titres de participation	(202)	(362)
ovisions des titres de participation	91	13
nciers	–	17
	62	1 419

s revenus de dividende s'élèvent à aisse par rapport à 2018. En effet, versés en 2018 par Carrefour 0 millions d'euros et par Carrefour millions d'euros n'ont pas été

comprennent notamment :

ns d'euros en provenance de la

l'euros en provenance de la filiale es Carrefour :

s d'euros en provenance de la

sentiellement liées aux emprunts entre 2018 et 2019 en raison des ercice pour réduire sa charge

Au 31 décembre 2019, l'évaluation des titres de participation à fin 2019 a conduit à la comptabilisation d'une dotation nette sur dépréciation des titres de participation de 156 millions d'euros et d'une reprise nette sur provision pour risque sur filiales de 39 millions d'euros (cf. note 6).

Les dotations de l'exercice comprennent également une dotation pour dépréciation sur les valeurs mobilières de placement pour un montant de 11 millions d'euros et une reprise de provision sur plans d'actions de 20 millions d'euros (cf. note 5.2).

Les autres charges et produits financiers incluent l'étalement des primes de remboursement des emprunts obligataires ainsi que des gains et pertes de change.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

UR LE RÉSULTAT

résultat et de l'impôt sur les bénéfices correspondant

	Avant impôt	Impôt	Après impôt
onnels et participation	29	(19)	10
	56	-	56
	-	200	200
	85	181	266

pose essentiellement du produit d'intégration fiscale.

sur l'impôt sur les sociétés sont également comptabilisés en impôts sur les bénéfices.

cale

tête de groupe du périmètre

alement est replacée dans la enne si elle avait été imposée

ot complémentaire résultant de la s impôts due par chacune des alculé sur la base du résultat Carrefour SA.

Au 31 décembre 2019, le montant des économies d'impôt liées aux déficits fiscaux transmis à Carrefour SA par ses filiales ressort à 1 360 millions d'euros (1 198 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Si une filiale redevient bénéficiaire, elle utilisera ses déficits antérieurs et Carrefour SA devra alors restituer à l'État l'économie d'impôt correspondante. Par ailleurs, en cas de sortie d'une filiale du périmètre d'intégration fiscale, Carrefour SA pourra être conduit à reverser à cette filiale les économies d'impôt la concernant, en fonction des modalités prévues dans le contrat de cession.

ur la situation fiscale différée ou latente

effet impôt des différences temporaires entre les bases comptables et les bases fiscales de Carrefour SA.

	31/12/2019		31/12/2018	
	actif	passif	actif	passif
porairement				
	12	-	19	-
ges	-	-	1	-
	-	-	1	
airement				
rt différés [1]	-	250	-	250
	293	-	232	-
	305	250	253	250

ros correspond aux sursis d'imposition consécutifs aux opérations d'apports de titres bénéficiant du régime de

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 15:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

NFORMATIONS

omptes de régularisation actif

pour l'essentiel à des créances stations de services dont le fait réalisation de la prestation.

Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation en cas de risque de non-recouvrement.

	31/12/2019	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	31/12/2018
	848	848	-	-	1 257
	848	848	-	-	1 257
	39	39	-	-	33
on	45	19	23 (1)	3	51
sation	84	58	23	3	84
	932	906	23	3	1 341

sation intègrent essentiellement des primes d'émission des obligations pour un montant de 30 millions d'euros et s pour 10 millions d'euros amortis sur la durée de remboursement des emprunts auxquels ils sont attachés.

ptes de régularisation passif

à la clôture est le suivant :

	31/12/2019	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	31/12/2018
rattachés	19	19	-	-	17
	46	46	-	-	63
	1 731	1 731	-	-	1 277
	2	2	-	-	10
	1 798	1 798	-	-	1 367

nt essentiellement à des dettes intragroupes.

vec des parties liées (autres que les filiales détenues en totalité) présentant une importance significative et à des conditions normales de marché.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

hors bilan

rivés

	Encours notionnels couverts par maturité					Dérivés à la valeur de marché	
	31/12/2019	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
50	(100)	(100)	-	-	(75)	(6)	(2)
	890		890		874	34	31
	890		890	-	873	80 (1)	28
ble							
	700	100	600	-	700	-	1
	1 150	650	500	-	1 550	2	5
	(350)	(50)	(300)	-	(250)	(9)	(2)
	4 070	600	3 470	-	4 546	101	61

e 500 millions de dollars américains a été mis en place en 2017 dès la souscription des obligations convertibles
nise le 7 juin 2017 et est adossé à cette opération en termes de maturité.
os de change en euros de 250 millions de dollars américains ont été mis en place en mars 2018, lorsque Carrefour
gations convertibles remboursables en numéraire d'un montant nominal de 500 millions de dollars américains.

ents

	31/12/2019	31/12/2018
	19	27
oyers futurs (1)	242	265
	13	17
	261	308
	3 900	3 900
oyers futurs (1)	242	265
	4 142	4 165

dans le cadre de contrat de locations immobilières. L'engagement correspond aux loyers à payer ou à recevoir sur

e dispose de deux lignes de crédits syndiqués non tirées auprès d'un pool de banques de premier rang d'un
d'euros à échéance juin 2024.

rrefour a amendé et étendu ces
n montant total de 3,9 milliards
posante Responsabilité Sociétale

ite « Club deal ») a été finalisée
ques pour un montant total de 1,4 milliard d'euros. La seconde facilité (dite « syndiquée ») a été négociée auprès d'un syndicat de 21 banques pour un montant total de 2,5 milliards d'euros.

Ces deux facilités pourront être prolongées deux fois d'un an à la demande de Carrefour.

unération

	2019	2018
	5	6
	5	6

sociaux est détaillée dans le rapport de gestion.

Copie certifiée conforme
MS / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

ENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE

à la clôture n'est de nature à avoir une incidence significative sur les comptes de la Société au

ET PARTICIPATIONS

apitaux propres hors capital	Quote-part du capital détenue *(en %)*	Valeur brute comptable des titres (hors malis)	Valeur nette comptable des titres (hors malis)	Valeur brute comptable des malis affectés aux titres de partici-pations	Valeur nette comptable des malis affectés aux titres de partici-pations	Résultatdu dernier exercice clos	Chiffre d'Affaires HT	Dividendes reçus
S								
81	50,0 %	44	44	-	-	6	0	0
555	60,0 %	124	124	-	-	12	285	0
1 662	99,6 %	3 979	3 979	6 952	2 243	(1 470)	25	12
(94)	100,0 %	23	0	-	-	(94)	0	0
(89)	100,0 %	168	39	-	-	5	395	0
265	74,8 %	2 528	2 528	-	-	118	0	148
547	38,0 %	385	385	-	-	33	0	0
22	100,0 %	428	378	-	-	10	16	0
156	100,0 %	450	450	180	155	39	0	20
		8 128	7 928	7 132	2 398	(1 341)	721	180
(224)	100,0 %	190	5					0
1 040	100,0 %	3 603	3 603	767	675			0
4 062	79,9 %	3 177	3 177	2 872	2 688			0
0	100,0 %	6 334	6 334	636	636			0
		13 304	13 119	4 275	3 998	0	0	0
1 216	32,8 %	251	251	-	-			44
442	25,0 %	1 668	1 668	-	-			0
(1 027)	30,0 %	2 192	215	-	-			0
		4 111	2 134	0	0	0	0	44

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

apitaux propres hors capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres (hors malis)	Valeur nette comptable des titres (hors malis)	Valeur brute comptable des malis affectés aux titres de partici-pations	Valeur nette comptable des malis affectés aux titres de partici-pations	Résultatdu dernier exercice clos	Chiffre d'Affaires HT	Dividendes reçus
X								
		26	26	0	0			30
		0	0	0	0			0
		62	31	0	0			19
		248	240	0	0			51
E SUR LES TITRES								
		8 154	7 954	7 132	2 398			210
		13 304	13 119	4 275	3 998			0
nçaises		62	31	0	0			19
ngères		4 359	2 374	0	0			94
		25 880	23 478	11 407	6 397			323

s été fournies en raison du préjudice grave pouvant résulter de leur divulgation.
: propres hors capital, Résultat du dernier exercice clos et Chiffre d'Affaires, correspondent aux e 2018 car celles relatives à 2019 ne sont pas arrêtées par leurs organes de gestion.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

CARREFOUR
Société anonyme au capital de 2.018.163.760 euros
Siège social : 93 avenue de Paris, 91300 Massy
652 014 051 - RCS Evry

OCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2020

mai deux mille vingt, à quatorze heures trente, au siège social sis 93 avenue de
s actionnaires se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire
nvocation du Conseil d'administration.

e contexte exceptionnel de pandémie qui a amené à tenir cette Assemblée
sence des actionnaires, Monsieur Alexandre Bompard déclare l'Assemblée
emblée Générale qu'il préside conformément à la Loi et aux Statuts de la

uzé, représentant la société Galfa et Monsieur Nicolas Bazire, représentant le
ux actionnaires présents, disposant du plus grand nombre de voix et acceptant,
utateurs.

ée est désigné comme Secrétaire.

stitué.

e a été réunie suite à la convocation qui a été adressée aux actionnaires
ndividuelle le 12 mai 2020 et aux avis publiés par les soins du Conseil
le BALO du 24 avril 2020 (avis préalable de réunion valant avis de
Journal d'Annonce Légale « La Semaine de l'Ile-de-France » du 12 mai 2020.

us par les actionnaires présents ou représentés s'élevant à 515 882 159 actions
ns ayant le droit de vote en composition ordinaire et à 515 472 886 actions soit
yant le droit de vote, en composition extraordinaire, le quorum requis pour la
s de l'Assemblée Ordinaire comme Extraordinaire est donc atteint.

comptes ont été convoqués par lettre recommandée avec demande d'avis de

A titre Ordinaire

pprobation des comptes sociaux de l'exercice 2019)

statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées
onnaissance prise des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019
du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve les
xercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que toutes les opérations traduites dans
s dans ces rapports.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

aux voix, est adoptée par 721 711 446 voix pour, 101 310 voix contre et

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2019)

, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées connaissance prise des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre pports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que toutes les opérations traduites umées dans ces rapports.

aux voix, est adoptée par 721 414 761 voix pour, 393 613 voix contre et

(Affectation du résultat, fixation du dividende, option pour le paiement du

statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice de cembre 2019 qui s'élève à 266 429 419,58 euros de la manière suivante :

rcice	266 429 419,58 €
éserve légale	4 503 166,25 €
u au 31 décembre 2019	2 024 022 736,31 €
ribuable	2 285 948 989,64 €
prélevé sur le bénéfice distribuable	183 495 831,95 €
nouveau après affectation	2 102 453 157,69 €

à nouveau intègre le montant des dividendes non versés aux actions auto-

nombre d'actions ouvrant droit à dividende par rapport aux 807 265 504 actions ocial au 31 décembre 2019, le montant global des dividendes serait ajusté en le affecté au report à nouveau serait déterminé sur la base des dividendes iement.

ication de la législation fiscale actuellement en vigueur, que la totalité du t de 183 495 831,95 euros qui représente un dividende de 0,23 euro par action de (déduction faite des 9 457 539 actions auto-détenues au 31 décembre 2019) sociaux et le prélèvement forfaitaire non libératoire prévu à l'article 117 quater npôts, est pour les personnes physiques résidentes fiscales en France, éligible à mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts en cas ion suivant le barème de l'impôt sur le revenu.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

, conformément à l'article L. 232-18 du Code de commerce et à l'article 26 des
e le capital est entièrement libéré, décide d'offrir à chaque actionnaire la
r le paiement du dividende :

de la Société.

en cas d'exercice de la présente option, seront émises à un prix égal à 95 % de
de clôture constatés sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des vingt
cédant le jour de la présente Assemblée Générale diminuée du montant net du
et de la présente résolution et arrondi au centime d'euro supérieur. Les actions
jouissance au 1er janvier 2020 et seront entièrement assimilées aux autres
apital social de la Société.

ont opter pour le paiement du dividende en numéraire ou en actions nouvelles
le 23 juin 2020 inclus, en adressant leur demande aux intermédiaires financiers
dividende ou, pour les actionnaires inscrits dans les comptes nominatifs purs
son mandataire, la Société Générale, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 03.

ui n'auront pas exercé leur option d'ici le 23 juin 2020, le dividende sera payé
ire.

ui n'auront pas opté pour un versement du dividende en actions, le dividende
le 29 juin 2020, après l'expiration de la période d'option. Pour les actionnaires
ment du dividende en actions, le règlement livraison des actions interviendra à
date.

lendes pour lesquels est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier
pourra recevoir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant, le
n option, la différence en numéraire, ou recevoir le nombre d'actions
ur, complété d'une soulte en numéraire.

donne tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation
il d'administration dans les conditions prévues par les dispositions légales, à
se en oeuvre du paiement du dividende en actions nouvelles, en préciser les
et d'exécution, constater le nombre d'actions nouvelles émises en application
on et apporter aux Statuts toutes modifications nécessaires relatives au capital
actions composant le capital social et plus généralement faire tout ce qui serait

ément aux dispositions légales, que les dividendes distribués au titre des trois
les revenus éligibles à l'abattement visé au 2° du 3 de l'article 158 du Code
été, par action, les suivants

es bruts distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40%	Revenus non éligibles à l'abattement de 40%
0,46 €	0,46 €	-
0,46 €	0,46 €	-
0,46 €	0,46 €	-

aux voix, est adoptée par 721 686 019 voix pour, 2 523 285 voix contre et

(Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et mmerce)

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial t comptes sur les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et mmerce, approuve les conventions nouvelles qui y sont mentionnées.

aux voix, est adoptée par 691 894 373 voix pour, 96 430 voix contre et

(Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Alexandre Arnault)

, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, renouvelle le mandat Monsieur Alexandre Arnault, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

aux voix, est adoptée par 693 717 482 voix pour, 30 295 160 voix contre et

enouvellement du mandat d'Administratrice de Madame Marie-Laure Sauty de

, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, renouvelle le mandat Madame Marie-Laure Sauty de Chalon, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

aux voix, est adoptée par 709 565 716 voix pour, 14 466 320 voix contre et

A titre Extraordinaire

Modification de l'article 11 des Statuts de la Société)

statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées ires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de s Statuts de la Société comme suit :

à l'article 11 sont signalées ci-après en gras et les parties supprimées de ées en barré).

posée :

onseil d'administration

administrée par un Conseil d'administration composé de trois à dix-huit

mbre des Administrateurs nommés par l'Assemblée générale ordinaire ayant est supérieur au tiers des Administrateurs en fonction, l'Administrateur le plus émissionnaire d'office ; son mandat prendra fin à la date de la plus prochaine rale ordinaire.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

strateur doit être propriétaire de 1.000 actions au moins pendant la durée de son ption des Administrateurs représentant les salariés.

u Conseil d'administration sont nommés pour une durée de trois années, y inistrateurs représentant les salariés.

u Conseil d'administration nommés par l'Assemblée générale ordinaire sont iers (ou par fraction aussi égale que possible) chaque année. Lors du Conseil suivant les premières nominations, les noms des Administrateurs sortants par erme de la première et de la deuxième année sont déterminés par tirage au sort. eurs sortants sont rééligibles.

es Administrateurs prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale e à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de eur mandat, ~~y compris~~ **à l'exception** ~~les~~ **des** Administrateurs représentant les **mandat prend fin à la date d'anniversaire de leur nomination**.

Société entre dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-27- mmerce, le Conseil d'administration comprend en outre, un ou ~~deux~~ **plusieurs** représentant les salariés **dont le nombre et les modalités de nomination sont positions légales en vigueur ainsi que par les présents Statuts**.

Administrateur représentant les salariés doit être nommé, celui-ci est Comité de Groupe (Comité de Groupe français Carrefour). Lorsque deux s représentant les salariés doivent être nommés, le second est désigné par le eprise européen (Comité d'Information et de Concertation européen

~~de ces dispositions légales, lorsque le nombre de membres du Conseil , calculé conformément à l'article L.225-27-1-II du Code de commerce, est à douze, il est procédé à la désignation d'un administrateur représentant les omité de Groupe (Comité de Groupe français Carrefour). Lorsque le nombre de nseil d'administration est supérieur à douze, et sous réserve que ce critère soit au jour de la désignation, un second administrateur représentant les salariés est Comité d'Entreprise européen (Comité d'Information et de Concertation our). Lorsque le nombre de membres du Conseil d'administration, initialement ze membres, devient inférieur ou égal à douze membres, le mandat de nommé par le Comité d'Entreprise Européen (Comité d'Information et de opéen Carrefour) est maintenu jusqu'à son échéance.~~

inistrateur(s) représentant les salariés ne sont pas pris en compte pour la nombre maximal d'Administrateurs prévus par le Code de commerce ni pour premier alinéa de l'article L.225-18-1 du Code de commerce. Le mandat du ou eur(s) représentant les salariés prend fin par anticipation dans les conditions i et le présent article, et notamment en cas de rupture de son ou leur contrat de rve de mutation intra-groupe. Si les conditions d'application de l'article L.225- commerce ne sont plus remplies à la clôture d'un exercice, le mandat du ou des représentant les salariés prend fin à l'issue de la réunion au cours de laquelle le istration constate la sortie de la Société du champ d'application de la loi.

ce pour quelque cause que ce soit d'un siège d'Administrateur représentant les vacant est pourvu dans les conditions fixées par l'article L.225-34 du Code de u'à la date de remplacement du ou des Administrateur(s) représentant les eil d'administration pourra se réunir et délibérer valablement.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

: des dispositions du deuxième alinéa de l'article L.225-29 du Code de
t précisé, en tant que de besoin, que l'absence de désignation d'un **ou des**
s) représentant les salariés par le ou les comité(s) désigné(s) aux présents
ication de la loi et du présent article, ne porte pas atteinte à la validité des
Conseil d'administration.

s stipulations du présent article et des dispositions de la loi, les Administrateurs
salariés ont le même statut, les mêmes droits et les mêmes responsabilités que
nistrateurs. »

aux voix, est adoptée par 701 357 342 voix pour, 22 002 716 voix contre et

***n** (Modification de l'article 13 des Statuts de la Société)*
statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées
ires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de
s Statuts de la Société comme suit :

**à l'article 13 sont signalées ci-après en gras et les parties supprimées de
ées en barré).**

posée :

élibérations du Conseil d'administration

ministration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, soit au
en tout autre endroit indiqué par la convocation. **Certaines décisions listées à
37 du Code de commerce pourraient faire l'objet de consultations écrites
teurs.**

eurs sont convoqués par le Président, ou le cas échéant par le Vice-Président,
même verbalement.

u Conseil d'administration sont présidées par le Président du Conseil
ou le cas échéant, par le Vice-Président.

sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi.

**ns du Conseil d'administration sont constatées par des procès-verbaux
registre spécial conformément à la législation en vigueur ou, conformément
5-22 du Code de commerce, établi sous forme électronique. Dans ce cas, ils
moyen d'une signature électronique qui respecte au moins les exigences
signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE)
Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification
les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du
r.**

Conseil d'administration est habilité à certifier conformes les copies et extraits
ux des délibérations. »

aux voix, est adoptée par 701 374 423 voix pour, 21 985 828 voix contre et

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

(Modification de l'article 17 des Statuts de la Société)

, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées ires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de s Statuts de la Société comme suit :

à l'article 17 sont signalées ci-après en gras et les parties supprimées de lées en barré).

posée :

émunération

énérale peut allouer aux Administrateurs **une somme fixe annuelle** en leur activité ~~une somme fixe annuelle à titre de jeton de présence.~~ Le Conseil répartit librement entre ses membres les sommes globalement allouées. Il peut uer aux Administrateurs membres des comités prévus à l'article 15, une part e des autres Administrateurs.

ué par le Conseil d'administration des rémunérations exceptionnelles pour les dats confiés à **ses** ~~des~~ membres ~~de ce Conseil~~.

ninistration détermine les rémunérations à attribuer au Président et au Directeur

aux voix, est adoptée par 701 352 319 voix pour, 21 990 897 voix contre et

odification de l'article 19 des Statuts de la Société)

statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées ires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de s Statuts de la Société comme suit :

à l'article 19 sont signalées ci-après en gras et les parties supprimées de ées en barré).

osée :

ommissaires aux comptes

de la Société est effectué par un ou ~~des~~ **plusieurs** commissaires aux comptes suppléants" ~~sont~~, nommés et ~~exercent~~ **exerçant** leur mission de contrôle la loi. »

aux voix, est adoptée par 701 359 049 voix pour, 22 000 995 voix contre et

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées res, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait délibérations de la présente Assemblée Générale à l'effet d'effectuer toutes aire tous dépôts, publicités et déclarations prévus par la législation ou la eur.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

aux voix, est adoptée par 709 568 713 voix pour, 14 629 296 voix contre et

ne
ée
llée

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

Deloitte & Associés
6, Place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex
France

KPMG S.A.
2, avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
France

Mazars
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

Carrefour

Société anonyme

93, avenue de Paris
91300 Massy

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

DELOITTE & ASSOCIES
6, Place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex
France

KPMG S.A.
2, avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
France

MAZARS
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

Carrefour

Société Anonyme

93, avenue de Paris

91300 Massy

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société Carrefour,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Carrefour relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 26 février 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Point clé de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Point clé de l'audit

Evaluation de la valeur d'utilité des titres de participation de Carrefour France S.A.S.

(Notes 4.1.1, 4.1.3 et 12 des notes annexes aux comptes annuels)

Au 31 décembre 2019, la valeur nette comptable des titres de participation de Carrefour France S.A.S. incluant les malis de fusion affectés s'élève à 6 222 millions d'euros.

Comme indiqué en note 4.1.1, les titres de participation font l'objet de tests de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leurs valeurs nettes comptables (intégrant, le cas échéant, la valeur nette comptable des malis de fusion affectés) n'excèdent pas leurs valeurs d'utilité. A défaut, une dépréciation est comptabilisée en résultat financier.

Comme indiqué en note 4.1.3 des notes annexes aux comptes annuels, la valeur d'utilité des titres de participation de Carrefour France S.A.S. a été déterminée à partir des projections des flux de trésorerie futurs établies par la Direction Générale du pays et validées par la Direction Générale du Groupe, en se basant sur des estimations et jugements importants, tels que l'actualisation des flux de trésorerie futurs sur une période de cinq ans avec détermination d'une valeur terminale calculée à partir de l'extrapolation des données de la dernière année au taux de croissance perpétuelle à l'infini et l'utilisation d'un taux d'actualisation spécifique par pays.

Les tests réalisés au 31 décembre 2019 sur le mali affecté aux titres de participation Carrefour France n'a pas mis en avant la nécessité de constater dans les comptes une dotation complémentaire ou une reprise de la dépréciation qui avait été principalement constatée au cours de l'exercice 2017.

Du fait de l'importance de la valeur nette comptable de ces titres, des incertitudes liées notamment à la probabilité de réalisation des prévisions de flux de trésorerie futurs entrant dans l'évaluation de la valeur d'utilité et de la sensibilité aux variations des données et hypothèses financières utilisées, nous avons considéré l'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation de Carrefour France S.A.S. comme un point clé de l'audit.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

Réponses apportées lors de notre audit

Afin d'apprécier l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation de Carrefour France S.A.S. déterminée par la direction, nos travaux ont notamment consisté à :

- apprécier la pertinence de la méthodologie utilisée pour déterminer la valeur d'utilité ;
- analyser la cohérence des projections de flux de trésorerie retenues avec notre compréhension des perspectives et orientations stratégiques du groupe en France ;
- procéder à des comparaisons des réalisations avec les prévisions passées pour vérifier la fiabilité du processus de prévisions ;
- s'assurer que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie futurs avait bien été ajustée du montant de l'endettement net ;
- apprécier le caractère raisonnable des paramètres financiers utilisés (taux d'actualisation et taux de croissance perpétuelle à l'infini) avec l'aide de nos spécialistes en évaluation financière et en s'appuyant notamment sur des évaluations d'experts ;
- apprécier le caractère approprié des informations fournies dans les notes 4.1.1, 4.1.3 et 12 des notes annexes aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 20 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Carrefour par l'Assemblée Générale du 15 avril 2003 pour le cabinet Deloitte & Associés, du 5 septembre 1968 pour le cabinet KPMG S.A. (compte tenu des acquisitions ou fusions de cabinets intervenues depuis cette date) et du 21 juin 2011 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2019, le cabinet Deloitte & Associés était dans la 17ème année de sa mission sans interruption, le cabinet KPMG S.A. dans la 52ème année et le cabinet Mazars dans la 9ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent, de ce fait, les points clés de l'audit qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons, avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense et Courbevoie, le 20 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

BERTRAND BOISSELIER



STEPHANE RIMBEUF



KPMG S.A.

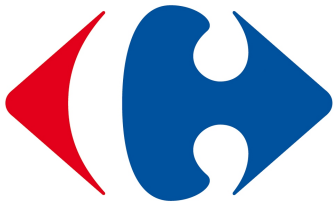
CAROLINE BRUNO DIAZ

MAZARS

JEROME DE PASTORS

EMILIE LOREAL

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051



Comptes annuels Carrefour SA

au 31 décembre 2019

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

Sommaire

Compte de résultat	page 03
Bilan	page 04
Tableau des flux de trésorerie	page 05
Notes annexes aux états financiers	page 06

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

1. Compte de résultat

(en millions d'euros)	*Notes explicatives*	**2019**	**2018**
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		22	31
Autres produits		122	114
Total produits d'exploitation		***144***	***144***
Autres achats et charges externes		(149)	(149)
Traitements et salaires, charges sociales		(10)	(4)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(14)	(23)
Impôts, taxes et autres charges d'exploitation		(4)	(2)
Total charges d'exploitation		***(177)***	***(178)***
Résultat d'exploitation		**(33)**	**(34)**
Produits de participations		323	1 911
Produits d'intérêts et produits assimilés		2	37
Reprises sur dépréciations et provisions		91	13
Total produits financiers		***416***	***1 961***
Dotations aux dépréciations et provisions		(202)	(362)
Charges d'intérêts et charges assimilées		(152)	(180)
Total charges financières		***(354)***	***(543)***
Résultat financier	*8.*	**62**	**1 419**
Résultat courant avant impôts		**29**	**1 385**
Reprises sur dépréciations et provisions		76	8
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(4)	(93)
Autres charges et produits exceptionnels		(16)	(1)
Résultat exceptionnel		**56**	**(87)**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		**-**	**-**
Impôts sur les bénéfices	*9.*	**181**	**186**
RESULTAT NET		**266**	**1 485**

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

2. Bilan

ACTIF

(en millions d'euros)	*Notes explicatives*	31/12/2019 Brut	31/12/2019 Amortissements et dépréciations	31/12/2019 Net	31/12/2018 Net
Immobilisations incorporelles	*4.2*	19	(14)	5	6
Immobilisations corporelles	*4.2*	2	(2)	-	-
Immobilisations financières	*4.1*	37 292	(7 411)	29 881	29 843
Actif immobilisé		**37 313**	**(7 427)**	**29 886**	**29 849**
Créances	*10.1*	848	(222)	626	1 036
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	*5.2*	235	(92)	143	153
Actif circulant		**1 083**	**(314)**	**769**	**1 188**
Comptes de régularisation	*10.1*	84	-	84	84
Total ACTIF		**38 480**	**(7 741)**	**30 739**	**31 121**

PASSIF

(en millions d'euros)	*Notes explicatives*	31/12/2019	31/12/2018
Capital social	*7.1*	2 018	1 973
Primes d'émission et de fusion	*7.2*	17 082	16 856
Réserve légale	*7.3*	197	189
Réserves réglementées	*7.3*	378	378
Autres reserves	*7.3*	39	39
Report à nouveau	*7.3*	2 024	925
Résultat de l'exercice	*7.3*	266	1 485
Provisions réglementées		-	-
Capitaux propres	*7.3*	**22 004**	**21 844**
Provisions pour risques et charges	*6*	**299**	**449**
Dettes financières	*5.1*	**6 638**	**7 460**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*10.2*	19	17
Dettes fiscales et sociales	*10.2*	46	63
Dettes d'exploitation		**65**	**80**
Autres dettes diverses	*10.2*	1 731	1 277
Comptes de régularisation	*10.2*	2	10
Dettes diverses		**1 733**	**1 287**
Total PASSIF		**30 739**	**31 121**

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

3. Tableaux de flux de trésorerie

(en millions d'euros)	2019	2018
Résultat net	266	1 485
Dotation aux amortissements	1	2
Dotation (nette) aux provisions et dépréciations	30	404
Autres variations	-	-
Trésorerie brute issue des opérations	297	1 890
Variation des autres créances et dettes	(68)	(166)
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation	229	1 725
Acquisitions des titres de participation	(195)	(10)
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	1
Cessions de titres de participations	5	5
Autres variations issues des opérations d'investissement (1)	-	81
Variation de la trésorerie issue des opérations d'investissement	(190)	78
Dividendes versés	(106)	(152)
Variation nette de l'endettement	(822)	1 178
Variation des créances et dettes intragroupe	891	(2 870)
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement	**(37)**	**(1 844)**
Variation nette de la trésorerie	**2**	**(42)**
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice (2)	-	42
Trésorerie à la clôture de l'exercice (2)	2	-
Variation nette de la trésorerie au bilan	**2**	**(42)**

(1) *dont variation des actions propres (inscrites au bilan en valeur mobilières de placement et détaillées dans la note 5.3)*

(2) *hors actions propres*

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

4. Notes annexes aux états financiers

Note 1 Description de la société

Carrefour SA est la société mère du groupe Carrefour.

Elle exerce une activité de *holding* via des participations financières qui lui permettent d'avoir le contrôle direct ou indirect des sociétés du Groupe.

Elle a opté en faveur du régime d'intégration fiscale, qui comprend la société mère en tant que tête de l'intégration fiscale et ses principales filiales françaises.

Elle met également en œuvre la politique de financement externe du Groupe auprès des marchés bancaires et de capitaux afin de maintenir un certain niveau de liquidité pour faire face à ses engagements et à ses besoins d'investissement

Note 2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

2.1 Opérations d'émission / remboursement sur les emprunts obligataires en mai 2019

Carrefour a procédé le 7 mai 2019 (règlement en date du 15 mai 2019) à l'émission d'une obligation senior de 500 millions d'euros à 8 ans (maturité : 17 mai 2027). Cette nouvelle obligation porte un coupon annuel de 1%.

Le 22 mai 2019, le Groupe Carrefour a également procédé au remboursement d'un emprunt obligataire, d'un montant d'1 milliard d'euros, d'une maturité de 6 ans et d'un coupon de 1,750%.

Ces deux opérations permettent au groupe Carrefour de consolider son financement à long terme en euro, de conserver une maturité obligataire moyenne stable (3,5 ans à fin décembre 2019 vs. 3,6 ans à fin décembre 2018) et de poursuivre la réduction de sa charge financière.

2.2 Sécurisation des financements long terme

Par ailleurs, en juin 2019, Carrefour a amendé et étendu deux facilités de crédit pour un montant total de 3,9 milliards d'euros en y intégrant une composante Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) innovante, réalisant ainsi la première opération de crédit bancaire avec composante RSE dans le secteur de la distribution européenne.

La première facilité de crédit (dite « Club deal ») a été finalisée auprès d'un syndicat de 8 banques pour un montant total de 1,4 milliard d'euros.

La seconde facilité (dite « syndiquée ») a été négociée auprès d'un syndicat de 21 banques pour un montant total de 2,5 milliards d'euros.

Ces deux facilités arriveront à échéance en juin 2024, et chacune d'entre elles pourra être prolongée deux fois d'un an à la demande de Carrefour. Ces deux opérations s'inscrivent dans la stratégie de sécurisation des financements à long terme de Carrefour, étendant la maturité moyenne de ces facilités de 3,1 années à 4,5 années.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

2.3 Offre de rachat d'obligations

Carrefour a annoncé le 22 novembre 2019 le résultat de son offre de rachat d'obligations lancée le 14 novembre 2019.

Cette offre de rachat portait sur les souches obligataires suivantes :

- 1 milliard d'euros d'obligations assorties d'un coupon de 4,00 % et arrivant à échéance le 9 avril 2020 (ISIN XS0499243300) (les "Obligations 2020") ; et
- 1 milliard d'euros d'obligations assorties d'un coupon de 3,875 % et arrivant à échéance le 25 avril 2021 (ISIN XS0529414319) (les "Obligations 2021").

A l'expiration de l'offre de rachat, un montant nominal cumulé de 327 millions d'euros d'obligations a été apporté à Carrefour et accepté, dont 198 millions d'euros d'Obligations 2020 et 129 millions d'euros d'Obligations 2021. Le règlement de l'offre de rachat a été réalisé le 26 novembre 2019.

A l'issue de cette opération, le montant nominal restant en circulation s'élève à 802 millions d'euros pour les Obligations 2020 et 871 millions d'euros pour les Obligations 2021.

Cette opération a été réalisée avec succès et s'inscrit dans le cadre d'une gestion dynamique de la part de Carrefour, visant à optimiser ses coûts de financement et sa structure de bilan.

Note 3 Principes comptables généraux

3.1 Bases de préparation

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC 2014-03, homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les états financiers de Carrefour SA sont présentés en millions d'euros et sont arrondis au million le plus proche. Des écarts d'arrondis peuvent ainsi apparaître entre différents états.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation et de présentation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

La préparation des états financiers de Carrefour nécessite d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs et de produits et de charges. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est donc possible que les montants qui figureront dans les futurs états financiers soient différents des valeurs actuellement estimées.

3.2 Conversion des éléments en devise étrangère

Les charges et produits en devise étrangère sont enregistrés au cours de change en vigueur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de change de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est, le cas échéant, portée au bilan en "Comptes de régularisation". En cas de perte de change latente à la clôture, une provision est enregistrée à hauteur du risque non couvert.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

Note 4 ACTIF IMMOBILISE

4.1 Immobilisations financières

4.1.1 Traitement comptable et valorisation

Les immobilisations financières sont constituées des titres de participations incluant les malis de fusions affectés, des créances rattachées et des autres immobilisations financières.

Les valeurs brutes des titres de participation sont enregistrées au coût d'acquisition.

Au 1er janvier 2016, lors de la première application du règlement ANC 2015-06, les malis de fusion essentiellement issus de la fusion Carrefour-Promodes en 2000, ont été affectés aux titres de participation Carrefour France, Norfin Holder, Caparbel, Carrefour Nederland BV et Hyparlo sur la base des plus-values latentes existantes au 1er janvier 2016.

Les titres de participation font l'objet de tests de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leurs valeurs nettes comptables (le cas échéant intégrant la valeur nette comptable des malis de fusion affectés) n'excèdent pas leurs valeurs d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères dont les principaux sont :

- la valeur des capitaux propres,
- la projection des flux de trésorerie futurs,
- la valorisation de l'actif net réévalué estimé sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation ou sur la base de données observables lorsqu'il en existe (multiples de chiffre d'affaires et / ou d'agrégats du compte de résultat de transactions récentes, offres reçues de repreneurs, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes, ajustée, le cas échéant, de la dette nette de l'entité testée.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable (celle-ci intégrant, le cas échéant, la valeur nette comptable des malis de fusion affectés).

Les dépréciations sont comptabilisées en résultat financier, y compris les reprises de dépréciations réalisées dans le cadre d'une cession de participation. Les résultats de cession de titres de participation sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

4.1.2 Tableau de variation sur l'exercice

(en millions d'euros)	Titres de participation	Malis affectés aux titres de participation	Autres immobilisations financieres	Total Immobilisations financières 31/12/2019	Total Immobilisations financières 31/12/2018	
Immobilisations brutes au 1er janvier	**25 687**	**11 407**	**5**	**37 099**	**37 094**	
Augmentation de capital & acquisitions	195	-	-	**195**	10	(1)
Réduction de capital & cessions / liquidations	(2)	-	-	**(2)**	(5)	(2)
Immobilisations brutes au 31 décembre (A)	**25 880**	**11 407**	**5**	**37 292**	**37 099**	
Dépréciations au 1er janvier	**(2 245)**	**(5 010)**	**0**	**(7 255)**	**(7 023)**	
Dotations de l'exercice	(171)	-	-	**(171)**	(235)	(3)
Reprises de l'exercice	15	-	-	**15**	3	
TOTAL dépréciations au 31 décembre 2019 (B)	**(2 401)**	**(5 010)**	**-**	**(7 411)**	**(7 255)**	
TOTAL IMMOBILISATIONS NETTES (A)-(B)	**23 479**	**6 397**	**5**	**29 881**	**29 844**	

(1) Les augmentations de capital de l'exercice 2019 se décomposent essentiellement comme suit :
- 120 millions d'euros pour la société Carrefour Italia ;
- 66 millions d'euros pour la société Carrefour Asia ;
- la souscription à l'augmentation de capital de la société Adialea à hauteur de 6 millions d'euros ;
- 3 millions d'euros pour la société Market Pay.

(2) Les sorties de l'actif de l'exercice 2019 comprennent principalement la liquidation de la société Hyperdema.

(3) Les dépréciations sur titres de participation comptabilisées sur l'exercice 2019 concernent essentiellement les sociétés suivantes :
- Carrefour Asia à hauteur de 61 millions d'euros ;
- Guyenne & Gascogne à hauteur de 49 millions d'euros,
- Carrefour Systèmes d'information à hauteur de 37 millions d'euros ; et
- Adialéa à hauteur de 21 millions d'euros.

Le détail des titres de participations et malis affectés est présenté en Note 12.

4.1.3 Carrefour France SAS

Au 31 décembre 2019, la valeur nette comptable des titres de participation de Carrefour France S.A.S incluant le mali de fusion affecté, s'élève à 6 222 millions d'euros, comme au 31 décembre 2018.

Les tests réalisés au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 sur le mali affecté aux titres de participation Carrefour France n'a pas mis en avant la nécessité de constater dans les comptes une dotation complémentaire ou une reprise de la dépréciation qui avait été principalement constatée au cours de l'exercice 2017.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période de 5 ans avec détermination d'une valeur terminale calculée à partir de l'extrapolation des données de la dernière année au taux de croissance perpétuelle à l'infini et l'utilisation d'un taux d'actualisation spécifique par pays. Les flux de trésorerie futurs retenus pour les tests de dépréciation ont été estimés à partir des trajectoires financières établies par la Direction Générale du pays et validées par la Direction Générale du Groupe.

Les principales hypothèses financières qui sous-tendent l'actualisation des flux de trésorerie futurs de Carrefour France S.A.S sont un taux d'actualisation après impôt de 5,6% (5.9% en 2018), ainsi qu'un taux de croissance perpétuelle de 1,7% (1.6% en 2018).

4.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de logiciels évalués à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie économique prévue du bien :

- Logiciels : 3 à 8 ans ;
- Matériels informatiques : 3 ans ;
- Agencements et aménagements des constructions : 8 ans ;
- Autres : 3 à 10 ans.

Les actifs corporels et incorporels dont les perspectives de rentabilité future ne permettent plus de recouvrer leur valeur nette comptable font l'objet d'une dépréciation. Celle-ci est déterminée par comparaison de la valeur nette comptable de l'actif avec le montant le plus élevé entre la valeur d'usage et la valeur vénale.

Les mouvements sur les immobilisations corporelles et incorporelles au cours de l'exercice 2019 sont les suivants :

(en millions d'euros)	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
Immobilisations brutes au 1er janvier	**19**	**2**	**21**	**22**
Acquisitions	-	-	-	-
Cessions & mises au rebut	-	-	-	(1)
Immobilisations brutes au 31 décembre (A)	**19**	**2**	**21**	**21**
Amortissements et dépréciations au 1er janvier	**(13)**	**(2)**	**(15)**	**(13)**
Dotations aux amortissements de l'exercice	(1)	-	(1)	(2)
Cessions & mises au rebut	-	-	-	
Amortissements et dépréciations au 31 décembre (B)	**(14)**	**(2)**	**(16)**	**(15)**
TOTAL IMMOBILISATIONS NETTES (A)-(B)	**5**	**-**	**5**	**6**

Note 5- FINANCEMENT ET COUVERTURES DE RISQUES

5.1 Dettes financières

Aux 31 décembre 2018 et 2019, les dettes financières se décomposent comme suit :

	31/12/2019				31/12/2018
(en millions d'euros)	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Emprunts obligataires	802	4 761	1 000	6 563	7 373
Intérets courus non échus	75	-	-	75	87
Dettes financières	**877**	**4 761**	**1 000**	**6 638**	**7 460**

Au cours de l'exercice 2019, les variations des emprunts obligataires sont détaillées ci-dessous :

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

(en millions d'euros)	Échéance	31/12/2018	Variation du nominal: Emissions	Variation du nominal: Rembour-sements	Variation du nominal: Effet de change	31/12/2019
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 6 ans, 1,75%	2019	1 000	-	(1 000) (1)	-	-
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 10 ans, 4,00%	2020	1 000	-	(198) (2)	-	802
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 11 ans, 3,875%	2021	1 000	-	(129) (2)	-	871
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 8 ans, 1,75%	2022	1 000	-	-	-	1 000
Emprunt obligataire convertible non dilutif 500 millions USD. 6 ans. 0%	2023	437	-	-	8	445
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 8 ans, 0,750%	2024	750	-	-	-	750
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 10 ans, 1,25%	2025	750	-	-	-	750
Emprunt Obligataire convertible non dilutif , USD, 6 ans, 0%	2024	437	-	-	8	445
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 5 ans, 0,88%	2023	500	-	-	-	500
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 7,5 ans, 1,75%	2026	500	-	-	-	500
Emprunt Obligataire EUR MTN, EUR, 8 ans, 1,00%	2027	-	500 (3)	-	-	500
Détail des emprunts Obligataires		**7 373**	**500**	**(1 327)**	**17**	**6 563**

(1) Le 22 mai 2019, la Société a également procédé au remboursement d'un emprunt obligataire d'un montant d'un milliard d'euros, d'une maturité de 6 ans, assorti d'un coupon fixe de 1,75%.

(2) Le 14 novembre 2019, Carrefour a réalisé une opération de rachat partiel d'obligations sur les souches 4,00% d'avril 2020 et 3,875% d'avril 2021. Ce rachat représente un nominal cumulé de 327 millions d'euros d'obligations dont 198 millions d'euros (soit un rachat de 20%) sur la souche 2020 et 129 millions d'euros (soit un rachat de 13%) sur la souche 2021. Le règlement de l'offre de rachat a été réalisé le 26 novembre 2019.

(3) Le 7 mai 2019 (règlement en date du 15 mai 2019), Carrefour a réalisé une émission obligataire de 500 millions d'euros, d'une maturité de 8 ans (échéance mai 2027), assorti d'un coupon fixe de 1%.

5.2 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

(en millions d'euros)	Brut	Dépréciation	31/12/2019 Net	31/12/2018 Net
Actions propres dédiées	-			-
Actions propres disponibles	233	(92)	141	153
Disponibilités	2		2	-
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	**235**	**(92)**	**143**	**153**

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement sont constituées de :

(1) Actions Carrefour destinées à être attribuées aux employés et affectées à des plans d'options d'achat d'actions et des attributions gratuites d'actions déterminés. Ces actions sont enregistrées à leur coût d'acquisition ; elles ne sont pas dépréciées en fonction de leur valeur vénale en raison de l'engagement d'attribution aux salariés et de la provision constatée au passif dans les conditions décrites dans les principes comptables relatifs aux provisions exposés dans la note 6.1;

(2) Actions Carrefour disponibles pour être attribuées aux employés ou pour la régulation du cours de bourse ; ces actions sont dépréciées si leur valeur comptable est supérieure au dernier cours de bourse.

(3) Disponibilités bancaires

Au 31 décembre 2019, ce poste comprend notamment 9 457 539 actions Carrefour disponibles pour être attribuées aux salariés de Carrefour et de ses filiales pour une valeur brute de 233 millions d'euros.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

Comme indiqué dans le tableau de variation suivant, il n'y a pas eu de mouvement du nombre d'actions auto-détenues au cours de l'exercice 2019.

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Valeur Brute des VMP	Dépréciation des VMP	Valeur nette des VMP	Provision sur plan d'actions gratuites	
Montants au 31 décembre 2018	**9 457 539**	**233**	**(81)**	**152**	**(20)**	
Achats d'actions dans le cadre de la couverture de plans d'actions gratuites	-	-	-	-	-	
Livraison des actions gratuites affectées à des plans déterminés	-	-	-	-	-	
Reprise de provision liée aux actions gratuites affectées à des plans déterminés	-	-	-	-	20	(1)
Dotation aux provisions liées aux actions gratuites affectées à des plans déterminés	-	-	-	-	-	
Dépréciation sur des actions non encore affectées à des plans déterminés	-	-	(11)	(11)	-	(2)
Montants au 31 décembre 2019	**9 457 539**	**233**	**(92)**	**141**	**-**	

(1) La reprise correspond aux actions affectées au 31 décembre 2018 au plan d'actions gratuites de 2016, qui a été finalement livré en juillet 2019 par émission d'actions nouvelles et non par affectation (Cf. Note 6.2).

(2) Les actions Carrefour auto-détenues sont valorisées au dernier cours de cotation connu, soit 14,95 euros par action au 31 décembre 2019. La valeur nette s'élève ainsi à 141 millions d'euros.

5.3 Réserve de liquidité

5.3.1 Lignes de crédit

Au 31 décembre 2019, le Groupe dispose de deux lignes de crédits syndiqués non tirées auprès d'un pool de banques de premier rang d'un montant total de 3,9 milliards d'euros.

En juin 2019, Carrefour a amendé ses deux facilités de crédit en y intégrant une composante Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) innovante, réalisant ainsi la première opération de crédit bancaire avec composante RSE dans le secteur de la distribution européenne.

Ces deux facilités arriveront à échéance en juin 2024, et chacune d'entre elles pourra être prolongée deux fois d'un an à la demande de Carrefour. La politique du Groupe est de maintenir ces facilités disponibles et non tirées, afin de sécuriser l'utilisation du programme de billets de trésorerie.

Les crédits syndiqués sont assortis des clauses usuelles pour ce type de contrats, à savoir maintien de son rang de crédit (« pari passu »), limitation des sûretés accordées aux autres créanciers (« negative pledge »), changement de contrôle, limitation de cession substantielle d'actifs et défaut croisé. La marge du taux d'intérêt pourrait évoluer en cas de baisse ou de hausse de la notation à long terme (« pricing grid »)

5. 3.2 Programmes de financement

Carrefour dispose d'une capacité de 12 milliards d'euros avec le programme Euro Medium Term Notes (EMTN), afin de maintenir une présence sur le marché obligataire en émettant de manière régulière, principalement sur les marchés Euro, en vue de disposer d'un échéancier obligataire équilibré.

Carrefour dispose également d'un programme de billets de trésorerie déposé à la Banque de France coté à Paris avec une capacité d'émission de 5 milliards d'euros.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

5.4 Couvertures des risques

5.4.1 Risques de taux

Le risque de taux d'intérêt est le risque par lequel la variation des taux d'intérêt serait susceptible de générer une augmentation du coût net de l'endettement du Groupe.

La gestion du risque de taux est assurée par la Direction de la Trésorerie et des Financements du Groupe. Mise à jour mensuellement, la stratégie de couverture et ses modalités d'application permettent de limiter l'exposition au risque de taux et d'optimiser le coût du financement.

La dette à long terme est émise principalement à taux fixe, protégeant ainsi la Société contre une hausse des taux. Carrefour détient néanmoins différents instruments financiers destinés à couvrir sa dette financière face au risque de variation des taux d'intérêt.

Ces couvertures sont réalisées au moyen d'instruments financiers de gré à gré avec des contreparties bancaires de premier rang. Il s'agit principalement de swaps et d'options de taux d'intérêt classiques.

Les instruments utilisés et leur valorisation sont présentés en Note 11.

5.4.2 Risques de change

Le risque de change est le risque par lequel une évolution défavorable des cours de change pourrait détériorer un flux de trésorerie libellé en devise étrangère.

De par son activité de holding, la Société Carrefour peut être exposée au risque de change, sur des transactions particulières (augmentation de capital ou versement de dividendes) avec certaines de ses filiales étrangères dont la devise locale est autre que l'euro. Le risque sur ces opérations peut dans certains cas être couvert par des achats à terme de devises.

Le 7 juin 2017, Carrefour a réalisé auprès d'investisseurs institutionnels une émission d'obligations convertibles remboursables en numéraire d'un montant nominal de 500 millions de dollars américains et d'une maturité de 6 ans (échéance juin 2023). Un swap de change en euros de 500 millions de dollars américains a été mis en place en 2017 dès que cette souscription a eu lieu et est adossé à cette opération en termes de maturité.

Le 22 mars 2018, Carrefour a réalisé également une émission d'obligations convertibles remboursables en numéraire d'un montant nominal de 500 millions de dollars américains et d'une maturité de 6 ans (échéance mars 2024). De la même manière qu'en 2017, deux swaps de change en euros de 250 millions de dollars américains ont été mis en place et adossés en termes de maturité.

L'ensemble de ces opérations, qui ont été swappées en euros, procure ainsi à la Société l'équivalent d'un financement obligataire classique en euros.

5.4.3 Risques sur actions

Carrefour a pour politique de ne pas détenir de positions actions (sur les siennes propres ou des tierces) sauf circonstances ou besoins particuliers.

Occasionnellement, la Société achète sur le marché ses propres actions ou des options d'achat sur ses propres actions. Les actions sont principalement utilisées pour les besoins des programmes d'attribution d'options sur actions et d'actions gratuites.

Par ailleurs, le risque sur actions découlant des options de conversions incorporées dans les dettes obligataires convertibles émises par le Groupe en juin 2017 et mars 2018 est totalement couvert par des options symétriques achetées auprès de banques.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

Note 6 - PROVISIONS & DEPRECIATIONS

Toute obligation de la société à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressources sans contrepartie équivalente fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

(en millions d'euros)	31/12/2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		31/12/2019	Notes
			Utilisées	Non utilisées		
Obligations de remises d'actions	20	-	-	(20)	-	(6.1)
Engagement de retraite	73	4	-	(32)	45	(6.2)
Risque sur filiales	133	16	-	(55)	94	(8)
Litiges et risques divers	223	20	(10)	(72)	161	
Provisions pour risques et charges	**449**	**40**	**(10)**	**(179)**	**300**	
Immobilisations financières	7 255	171	-	(15)	7 411	(4.1)
Créances	221	-	-	-	221	
Autres (VMP)	81	11	-	-	92	(5.2)
Dépréciations	**7 557**	**182**	**-**	**(15)**	**7 724**	
Total des provisions et dépréciations	**8 006**	**222**	**(10)**	**(194)**	**8 024**	

6.1 Provisions sur plans d'actions

Certains salariés du groupe Carrefour reçoivent une rémunération en instruments de capitaux propres.

Cette rémunération prend la forme de plans d'attribution d'actions gratuites ou de plans d'options d'achat d'actions.

Plans dénoués par l'émission d'actions nouvelles

Aucune provision n'est comptabilisée au titre de ces plans conformément aux dispositions de l'article 624-6 du PCG.

Plans d'actions gratuites et d'options d'achat d'actions par remise d'actions existantes

À la date d'attribution, ces actions gratuites et options d'achat d'actions ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'une charge de personnel. Celle-ci n'intervient qu'à la date de livraison des actions gratuites ou à la levée des options d'achat d'actions.

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lors de la décision du Conseil d'administration de procéder à l'attribution d'un plan d'actions gratuites ou d'options sur actions, dès lors que l'obligation de remise d'actions existantes aux employés génère, de manière probable ou certaine, une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Lorsque l'acquisition des actions gratuites est explicitement subordonnée au fait que l'attributaire reste au service de Carrefour pendant une période future déterminée (« période d'acquisition »), le montant de la provision est reconnu linéairement sur la période d'acquisition.

Plan 2016

Le 27 juillet 2016, le Conseil d'administration avait décidé de procéder, sur proposition du Comité des rémunérations et sur le fondement de la 14ème résolution de l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2016, à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre en faveur de 950 collaborateurs du Groupe environ. Ce plan portait sur un nombre maximal de 1 950 000 actions (soit 0,26 % du capital social), dont l'acquisition était soumise à une condition de présence et à plusieurs conditions de performance.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

L'acquisition définitive de ces actions ne pouvait avoir lieu qu'au terme d'une période d'acquisition de 3 ans (à compter de la date du Conseil d'administration ayant décidé la mise en place du plan). Le nombre d'actions définitivement acquises dépendait de la réalisation de trois conditions de performance :

- deux conditions liées à la performance économique (la progression de l'EBITDA, pour 35 %, et la croissance organique du chiffre d'affaires, pour 35 %) ; et
- une condition liée à la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (pour 30 %).

Plan 2019

Le 27 février 2019, le Conseil d'administration a décidé de procéder, sur proposition du Comité des rémunérations et sur le fondement de la 14ème résolution de l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2016, à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre. Ce plan porte sur un nombre maximal hors mandataire social de 3 366 200 actions (soit 0,43% du capital social), dont l'acquisition est soumise à une condition de présence et à plusieurs conditions de performance.

L'acquisition définitive de ces actions ne pourra avoir lieu qu'au terme d'une période d'acquisition de 3 ans (à compter de la date du Conseil d'administration ayant décidé la mise en place du plan). Le nombre d'actions définitivement acquises dépendra de la réalisation de quatre conditions de performance :

- deux conditions liées à la performance économique (la progression du résultat opérationnel courant pour 25%, et la croissance du « Free Cash Flow » pour 25%) ;
- une condition liée à un critère de performance externe (TSR) comparant la performance boursière de Carrefour par rapport à un panel de sociétés dans le secteur de la distribution (pour 25%) et ;
- une condition liée à la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (pour 25%).

Les principales caractéristiques de ces deux plans d'attribution d'actions de performance sont rappelées dans le tableau ci-après.

	Plan 2016	Plan 2019
Date d'Assemblée Générale	17 mai 2016	17 mai 2016
Date d'attribution (1)	15 septembre 2016	27 février 2019
Date d'acquisition (2)	28 juillet-19	28 février 2022
Nombre total d'actions attribuées à la date d'attribution	1 944 850	3 615 346
Nombre de bénéficiaires à la date d'attribution	950	640
Juste valeur d'une action en euro (3)	20,18	14,33

(1) Date de notification aux bénéficiaires (date à laquelle les bénéficiaires ont eu connaissance des caractéristiques et conditions des plans).

(2) L'acquisition des actions attribuées est soumise à la fois à une condition de présence et à des conditions de performance.

(3) Prix de marché de l'action à la date d'attribution (cours de référence), ajusté des dividendes attendus pendant la période d'acquisition des droits.

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice 2019 sur ces deux plans d'attribution d'actions gratuites sont les suivants :

	2019	2018
Nombre d'actions de performance attribuées au 1er janvier	**1 516 550**	**1 739 450**
Actions attribuées sur l'exercice	3 615 346	-
Actions livrées aux bénéficiaires sur l'exercice	(916 098)	(12 000)
Actions annulées sur l'exercice (1)	(983 152)	(210 900)
Nombre d'actions de performance attribuées au 31 décembre	**3 232 646**	**1 516 550**

(1) dont 600 452 actions annulées sur le plan 2016 et 382 700 actions annulées sur le plan 2019

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

6.2 Provisions sur engagements de retraite

Les engagements en matière de retraite, qui correspondent aux indemnités de départ à la retraite et aux prestations servies au titre du régime de retraite supplémentaire, sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées. Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les engagements sont détaillées ci-dessous.

La Société applique la recommandation de l'ANC n°2013-02 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

La provision au 31 décembre 2019 correspond à la totalité de la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite (y compris écarts actuariels et coût des services passés) nette des actifs de couverture du régime.

6.2.1 Indemnités de fin de carrière

En application de la législation et des conventions collectives en vigueur, la Société verse à chaque salarié une indemnité lors de son départ en retraite. La totalité des droits acquis par les personnes concernées est prise en charge sur l'exercice.

Les paramètres de calcul de la provision pour engagement de retraite sont les suivants :

	31/12/2019	31/12/2018
Taux d'augmentation des salaires	2,84%	2,84%
Taux de charges salariales	35%	35%
Taux d'actualisation	0,75%	1,60%
Table de mortalité	TV TD 2014-2016	TV TD 2013-2015
Turn over en fonction de l'ancienneté :	Avant 55 ans, moyenne du turn over réel des années 2017, 2018 et 2019 des services centraux, au-delà d'un âge de 55 ans, le turn over est égal à zéro ;	Avant 55 ans, moyenne du turn over réel des années 2016, 2017 et 2018 des services centraux, au-delà d'un âge de 55 ans, le turn over est égal à zéro ;
Ancienneté entre 0 et 5 ans	*6,17%*	*6,89%*
Ancienneté entre 6 et 10 ans	*2,75%*	*7,72%*
Ancienneté entre 11 et 15 ans	*3,32%*	*4,87%*
Ancienneté entre 16 et 20 ans	*4,25%*	*4,19%*
Ancienneté entre 21 et 25 ans	*2,64%*	*4,34%*
Ancienneté de + de 26 ans	*3,29%*	*4,97%*

6.2.2 Régime de retraite supplémentaire

Carrefour a mis en place en 2009 un régime de retraite supplémentaire à prestations définies, qui a été modifié en 2015, ses principales caractéristiques sont :

- Bénéficiaires : avoir un minimum de 3 ans d'ancienneté effective au moment du départ à la retraite, percevoir une rémunération annuelle supérieure à 18 fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale;
- Ancienneté : l'ancienneté retenue est celle acquise au sein du Groupe Carrefour : elle prend en compte la présence au sein du Groupe y compris au titre de contrats de travail non consécutifs. Aucune bonification d'ancienneté n'est prévue ;
- Prestations servies : 2,75 % de la rémunération de référence par année d'ancienneté sous réserve du respect des conditions de performance applicables pour chaque année. Aucune rente n'est versée si un nombre minimum d'années n'a pas été validé au titre des conditions de performance ;
- Rémunération de référence : la rémunération de référence est calculée sur la moyenne des 3 dernières rémunérations annuelles (salaire de base + rémunération variable annuelle), perçues au cours des trois années civiles précédant l'année de cessation d'activité. Cette moyenne est plafonnée à 60 PASS ;
- Rente annuelle : 25% de la rémunération de référence et la différence entre 45% de la rémunération de référence et le montant annuel des retraites de base, complémentaire et supplémentaire ;

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

- Réversion : en cas de décès, une rente de réversion au conjoint survivant est prévue à hauteur de 50% de la rente de retraite du bénéficiaire.

En application de l'ordonnance du 3 juillet 2019 (transposition de la directive européenne dite « portabilité retraite »), les régimes de retraite à prestations définies ne peuvent plus permettre l'acquisition de nouveaux droits conditionnels postérieurement au 1er janvier 2020. Ce dispositif sera donc amené à évoluer sur décision du Conseil d'Administration de Carrefour SA.

Note 7 CAPITAUX PROPRES

7.1 Capital social

Le capital social est composé de 807 265 504 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2,50 euros au 31 décembre 2019. Il était constitué de 789 252 839 actions au 31 décembre 2018.

La variation de l'exercice correspond aux actions nouvelles émises pour les besoins du paiement du dividende en action et du plan d'attribution gratuite d'actions 2016 qui s'est achevé en juillet 2019.

7.2 Primes d'émission et de fusion

Les primes d'émission représentent la différence entre la valeur nominale des titres émis et le montant, net de frais, des apports reçus en numéraire ou en nature par Carrefour SA lors de l'émission.

À la suite de l'augmentation de capital du 11 juillet 2019 pour les besoins du paiement du dividende en action, une prime d'émission de 210 millions d'euros a été dégagée (cf. Note 7.4 ci-dessous). Elle s'est élevée à 16 millions d'euros pour l'augmentation de capital du 29 juillet 2019 pour les besoins du paiement des actions de performance lié au plan 2016 (cf. Note 6.1).

7.3 Variation des capitaux propres

(en millions d'euros)	Capital	Primes d'émission et de fusions	Autres réserves, report à nouveau	Résultat	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2018	**1 973**	**16 856**	**1 530**	**1 485**	**21 844**
Affectation du résultat 2018	43	210	1 126	(1 485)	(106)
Distribution du plan AGA 2016	2	16	(19)	-	-
Résultat de l'exercice 2019	-	-	-	266	**266**
Capitaux propres au 31 décembre 2019	**2 018**	**17 082**	**2 638**	**266**	**22 004**

L'Assemblée Générale des actionnaires de Carrefour, réunie le 14 juin 2019, a fixé le dividende relatif à l'exercice 2018 à 0,46 euro par action avec une option de paiement de ce dividende en actions.

Le prix d'émission de ces actions nouvelles a été fixé à 14,78 euros, correspondant à 90% de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale diminuée du montant net du dividende de 0,46 euro par action et arrondi au centime d'euro supérieur.

Ouverte le 24 juin 2019, la période d'option s'est clôturée le 5 juillet 2019 ; les actionnaires ayant choisi le paiement du dividende en actions représentent 70,44% du capital.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

Le 11 juillet 2019 ont eu lieu :

- le règlement livraison des 17 096 567 actions nouvelles émises pour les besoins du paiement du dividende en action, suite à une augmentation du capital social et des primes d'émission de Carrefour d'un montant total de 253 millions d'euros ;
- le versement du dividende global en numéraire aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option du paiement en actions (106 millions d'euros).

Le dividende non versé sur les actions en auto-détention, soit 4 millions d'euros, est comptabilisé en report à nouveau lors du versement de dividendes en numéraire.

7.4 Valeur des réserves affectées à la contrepartie des actions auto-détenues

Au 31 décembre 2019, comme au 31 décembre 2018, le Groupe contrôle 9 457 539 de ses propres actions.

Les actions propres comprennent les actions affectées à la couverture des plans d'attribution gratuite d'actions. Tous les droits relatifs à ces actions sont suspendus jusqu'à ce que ces actions soient remises en circulation.

La valeur nette comptable des actions Carrefour auto-détenues au 31 décembre 2019 s'élève à 141 millions d'euros (cf. Note 5.2). Elle était de 152 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Note 8 Résultat financier

Le résultat financier se décompose

(en millions d'euros)	**2019**	**2018**
Dividendes	323	1 911
Charges d'intérêt	(150)	(160)
Dotations sur dépréciations et provisions des titres de participation	(202)	(362)
Reprises sur dépréciations et provisions des titres de participation	91	13
Autres produits et charges financiers	-	17
Résultat financier	**62**	**1 419**

Au cours de l'exercice 2019 les revenus de dividende s'élèvent à 323 millions d'euros, en forte baisse par rapport à 2018. En effet, les dividendes exceptionnels versés en 2018 par Carrefour Nederland BV à hauteur de 1 210 millions d'euros et par Carrefour Monaco à hauteur de 219 millions d'euros n'ont pas été reconduits sur 2019.

Les dividendes versés sur 2019 comprennent notamment :

- un dividende de 148 millions d'euros en provenance de la société française CRFP8 ;
- un dividende de 50 millions d'euros en provenance de la filiale espagnole Centros comerciales Carrefour ;
- un dividende de 44 millions d'euros en provenance de la société brésilienne Atacadao.

Les charges d'intérêt sont essentiellement liées aux emprunts obligataires et sont en baisse entre 2018 et 2019 en raison des opérations menées sur l'exercice pour réduire sa charge financière (Cf. Note 5.1).

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

Au 31 décembre 2019, l'évaluation des titres de participation à fin 2019 a conduit à la comptabilisation d'une dotation nette sur dépréciation des titres de participation de 156 millions d'euros et d'une reprise nette sur provision pour risque sur filiales de 39 millions d'euros (cf. Note 6).

Les dotations de l'exercice comprennent également une dotation pour dépréciation sur les valeurs mobilières de placement pour un montant de 11 millions d'euros et une reprise de provision sur plans d'actions de 20 millions d'euros (Cf. Note 5.2)

Les autres charges et produits financiers incluent l'étalement des primes de remboursement des emprunts obligataires ainsi que des gains et pertes de change.

Note 9 Impôt sur le résultat

9.1 Ventilation du résultat et de l'impôt sur les bénéfices correspondant

(en millions d'euros)	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat avant éléments exceptionnels et participation	29	(19)	10
Résultat exceptionnel	56	-	56
Effets liés à l'intégration fiscale	-	200	200
Résultat comptable 2019	**85**	**181**	**266**

La charge d'impôt 2019 se compose essentiellement du produit d'intégration fiscale.

Les crédits d'impôts imputables sur l'impôt sur les sociétés sont également comptabilisés en impôts sur les bénéfices.

9.2 Intégration fiscale

Carrefour SA est la société tête de groupe du périmètre d'intégration fiscale.

Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre la somme des impôts due par chacune des filiales intégrées et l'impôt calculé sur la base du résultat d'ensemble est enregistrée par Carrefour SA.

Au 31 décembre 2019, le montant des économies d'impôt liées aux déficits fiscaux transmis à Carrefour SA par ses filiales ressort à 1 360 millions d'euros (1 198 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Si une filiale redevient bénéficiaire, elle utilisera ses déficits antérieurs et Carrefour SA devra alors restituer à l'Etat l'économie d'impôt correspondante. Par ailleurs, en cas de sortie d'une filiale du périmètre d'intégration fiscale, Carrefour SA pourra être conduit à reverser à cette filiale les économies d'impôt la concernant, en fonction des modalités prévues dans le contrat de cession.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

9.3 Informations sur la situation fiscale différée ou latente

Le tableau ci-dessous présente l'effet impôt des différences temporaires entre les bases comptables et les bases fiscales de Carrefour SA.

(en millions d'euros)	31/12/2019 actif	31/12/2019 passif	31/12/2018 actif	31/12/2018 passif
1- Charges non déductibles temporairement				
- Provisions pour retraite	12	-	19	-
- Provisions pour risques et charges	-	-	1	-
- Autres	-	-	1	
2- Produits non taxables temporairement				
- Plus value de fusion et d'apport différés	-	250	-	250
3- Déficits fiscaux reportables	293	-	232	-
TOTAL	**305**	**250**	**253**	**250**

Le montant de 250 millions d'euros correspond aux sursis d'imposition consécutifs aux opérations d'apports de titres bénéficiant du régime de faveur de l'article 210 B du CGI.

Note 10 Autres informations

10.1 Créances et comptes de régularisation actif

Les créances correspondent pour l'essentiel à des créances intra-groupes liées à des prestations de services dont le fait générateur est constitué par la réalisation de la prestation.

Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation en cas de risque de non recouvrement.

(en millions d'euros)	31/12/2019	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	31/12/2018
Créances	848	848	-	-	1 257
Sous-total créances	**848**	**848**	-	-	**1 257**
Ecart de conversion actif	39	39	-	-	33
Autres comptes de régularisation	45	19	23 (1)	3	51
Sous-total comptes de régularisation	**84**	**58**	**23**	**3**	**84**
TOTAL	**932**	**906**	**23**	**3**	**1 341**

(1) Les autres comptes de régularisation intègrent essentiellement des primes d'émission des obligations pour un montant de 30 millions d'euros et des frais d'émission d'emprunts pour 10 millions d'euros amortis sur la durée de remboursement des emprunts auxquels ils sont attachés.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

10.2 Dettes et comptes de régularisation passif

L'état des échéances des dettes à la clôture est le suivant :

(en millions d'euros)	31/12/2019	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	31/12/2018
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19	19	-	-	17
Dettes fiscales et sociales	46	46	-	-	63
Autres dettes [1]	1 731	1 731	-	-	1 277
Ecart de conversion passif	2	2	-	-	10
TOTAL	**1 798**	**1 798**	**-**	**-**	**1 367**

[1] Les autres dettes correspondent essentiellement à des dettes intragroupes

10.3 PARTIES LIEES

Il n'existe pas de transactions avec des parties liées (autres que les filiales détenues en totalité) présentant une importance significative et qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales de marché.

10.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

10.4.1 Instruments dérivés

Instruments dérivés utilisés	**Encours notionnels couverts par maturité**					**Dérivés à la valeur de marché**	
(en millions d'euros)	**31/12/2019**	**< 1 an**	**> 1 an et < 5 ans**	**> 5 ans**	**31/12/2018**	**31/12/2019**	**31/12/2018**
Carrefour paie fixe (swap de taux d'intérêt) Euribor / taux fixe trimestriel E/360	**(100)**	(100)	-	-	**(75)**	**(6)**	(2)
Achats Call	**890**		890		**874**	**34**	31
Swap de devises Eur / USD sur obligation convertible	**890**		890	-	**873**	**80** [1]	28
Achats options de taux (caps)	**700**	100	600	-	**700**	**-**	1
Achats de Swaptions (SWP)	**1 150**	650	500	-	**1 550**	**2**	5
Ventes de Swaptions (SWR)	**(350)**	(50)	(300)	-	**(250)**	**(9)**	(2)
TOTAL	**4 070**	**600**	**3 470**	**-**	**4 546**	**101**	**61**

(1) Un swap de change en euros de 500 millions de dollars américains a été mis en place en 2017 dès la souscription des obligations convertibles remboursables en numéraire émise le 7 juin 2017 et est adossé à cette opération en terme de maturité.

De la même manière, deux swaps de change en euros de 250 millions de dollars américains ont été mis en place en mars 2018, lorsque Carrefour a procédé à une émission d'obligations convertibles remboursables en numéraire d'un montant nominal de 500 millions de dollars américains.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

10.4.2 Autres engagements

(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Avals, cautions et garanties	19	27
Engagements de paiement des loyers futurs (1)	242	265
Autres garanties données	13	17
Engagements donnés	**274**	**308**
Crédits syndiqués non tirés (2)	3 900	3 900
Engagements de paiement des loyers futurs (1)	242	265
Engagements reçus	**4 142**	**4 165**

(1) Engagements donnés ou reçus dans le cadre de contrat de locations immobilières. L'engagement correspond aux loyers à payer ou à recevoir sur la durée non résiliable du bail.

(2) Au 31 décembre 2019, la Société dispose de deux lignes de crédits syndiqués non tirées auprès d'un pool de banques de premier rang d'un montant total de 3 900 millions d'euros à échéance juin 2024.

Comme indiqué en Note 2.2, Carrefour a amendé et étendu ces deux facilités de crédit pour un montant total de 3,9 milliards d'euros en y intégrant une composante Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) innovante.

La première facilité de crédit (dite « Club deal ») a été finalisée auprès d'un syndicat de 8 banques pour un montant total de 1,4 milliard d'euros. La seconde facilité (dite « syndiquée ») a été négociée auprès d'un syndicat de 21 banques pour un montant total de 2,5 milliards d'euros.

Ces deux facilités pourront être prolongées deux fois d'un an à la demande de Carrefour.

10.5 EFFECTIFS & REMUNERATION

10.5.1 Effectif moyen

	2019	2018
Cadres	5	6
Effectifs moyens	**5**	**6**

10.5.2 Rémunération

La rémunération des mandataires sociaux est détaillée dans le rapport de gestion.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

Note 11 EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur à la clôture n'est de nature à avoir une incidence significative sur les comptes de la Société au 31.12.2019.

Note 12 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en millions d'euros)	Capital social	Capitaux propres hors capital	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur brute comptable des titres (hors malis)	Valeur nette comptable des titres (hors malis)	Valeur brute comptable des malis affectés aux titres de participations	Valeur nette comptable des malis affectés aux titres de participations	Résultat du dernier exercice clos	Chiffre d'Affaires HT	Dividendes reçus
A- Renseignements détaillés										
1. Filiales (%>50)										
France										
CARMA	23	81	50,0%	44	44	-	-	6	0	0
CARREFOUR BANQUE	101	555	60,0%	124	124	-	-	12	285	0
CARREFOUR FRANCE	1 995	1 662	99,6%	3 979	3 979	6 952	2 243	-1 470	25	12
CARREFOUR MANAGEMENT	0	-94	100,0%	23	0	-	-	-94	0	0
CARREFOUR SYSTEMES D'INFORMATION	164	-89	100,0%	168	39	-	-	5	395	0
CRFP 8	3 381	265	74,8%	2 528	2 528	-	-	118	0	148
CRFP 13	863	547	38,0%	385	385	-	-	33	0	0
GUYENNE ET GASCOGNE	106	22	100,0%	428	378	-	-	10	16	0
HYPARLO	63	156	100,0%	450	450	180	155	39	0	20
TOTAL				**8 128**	**7 928**	**7 132**	**2 398**	**-1 341**	**721**	**180**
Etranger										
CARREFOUR ASIA	117	-224	100,0%	190	5					0
CARREFOUR NEDERLAND BV	2 259	1 040	100,0%	3 603	3 603	767	675			0
NORFIN HOLDER	2	4 062	79,9%	3 177	3 177	2 872	2688			0
CAPARBEL	6 334	0	100,0%	6 334	6 334	636	636			0
TOTAL				**13 304**	**13 119**	**4 275**	**3 998**	**0**	**0**	**0**
2. Participations (10<%<50)										
Etranger										
ATACADAO	1 716	1 216	32,8%	251	251	-	-			44
CARREFOUR FINANCE	6 816	442	25,0%	1 668	1 668	-	-			0
CARREFOUR ITALIA	1 917	-1 027	30,0%	2 192	215	-	-			0
TOTAL				**4 111**	**2 134**	**0**	**0**	**0**	**0**	**44**
B- Renseignements globaux										
1. Autres filiales										
France				**26**	**26**	**0**	**0**			**30**
Etranger				**0**	**0**	**0**	**0**			**0**
2. Autres Participations										
France				**62**	**31**	**0**	**0**			**19**
Etranger				**248**	**240**	**0**	**0**			**51**
C- Renseignements globaux sur les titres										
Filiales françaises (ensemble)				**8 154**	**7 954**	**7 132**	**2 398**			**210**
Filiales étrangères (ensemble)				**13 304**	**13 119**	**4 275**	**3 998**			**0**
Participations dans les sociétés françaises (ensemble)				**62**	**31**	**0**	**0**			**19**
Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)				**4 359**	**2 374**	**0**	**0**			**94**
TOTAL GENERAL				**25 880**	**23 478**	**11 407**	**6 397**			**323**

Les données grisées ne sont pas été fournies en raison du préjudice grave pouvant résulter de leur divulgation.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

Les colonnes Capital, Capitaux propres hors capital, Résultat du dernier exercice clos et Chiffre d'Affaires, correspondent aux informations relatives à l'exercice 2018 car celles relatives à 2019 ne sont pas arrêtées par leurs organes de gestion.

Copie certifiée conforme
MG / 29/07/2020 16:16:09
N° de dépôt - 2020/7842 / 652014051

Pour copie certifiée conforme délivrée le 29/07/2020
Page 62 sur 62